

**NUMERO DE REGISTRE: 717**

**NOTIFICATION DE CONTRÔLE PREALABLE**

Date de soumission : 21 07 2011

Numéro de dossier: 2011-0712

Institution: Centre de traduction des organes de l'Union européenne

Base : article 27-5 du Règlement CE 45/2001<sup>(1)</sup>

*(1) OJ L 8, 12.01.2001*

**INFORMATIONS NECESSAIRES<sup>(2)</sup>**

*(2) Merci de joindre tout document utile*

1/ Nom et adresse du responsable du traitement

2) Nom et prénom du responsable du traitement: MARCHESIN

3) Titre: Chef de section

4) Direction, unité ou service d'affectation du responsable du traitement: ADM.ADM

5) Direction générale d'affectation du délégué responsable du traitement: CDT

2/ Services de l'institution ou de l'organe chargé du traitement de donnée à caractère personnel

26) Société externe ou direction générale d'affectation du sous-traitant:

25) Société externe, ou direction, unité ou service d'affectation du sous-traitant:

3/ Intitulé du traitement

CDT-DPO-44 caméras vidéo pour contrôle accès au Centre

4/ La ou les finalités du traitement

Le matériel de vidéo surveillance installé dans le bâtiment ne fonctionne que pour les besoins de la protection des personnes, des biens et de la bonne exécution des tâches accomplies par le Centre de traduction dans l'intérêt du public.

5/ Description de la catégorie ou des catégories de personnes concernées
14) Personne(s) concernée(s):  Le personnel du Cdt (statutaire et non statutaire) et les visiteurs.
16) Catégorie(s) de personnes concernées:
6/ Description des données ou des catégories de données (en incluant, si nécessaire, les catégories particulières de données (article 10) et/ou l'origine des données ( <i>en incluant, si nécessaire, les catégories particulières de donnée (article 10) et/ou l'origine des données</i> ))
17) Champ(s) de données des personnes concernées:  Attention : Veuillez également préciser dans cette réponse les champs de données relevant de l'article 10
18) Catégorie(s) de personnes concernées:  Attention: Veuillez également préciser dans cette réponse les catégories de champs de données relevant de l'article 10
7/ Informations destinées aux personnes concernées
15a) Quel type d'information(s) avez-vous prévu de communiquer aux personnes concernées, selon la description donnée aux articles 11 et 12, intitulés «Information de la personne concernée»?  Mise en place de panneaux d'information
8/ Procédures garantissant les droits des personnes concernées (droits d'accès de faire rectifier, de faire vérouiller, de faire effacer, d'opposition)
15b) Quelle(s) procédure(s) avez-vous mise(s) en place pour permettre aux personnes concernées d'exercer leurs droits d'accès, de vérification, de rectification, etc., de leurs données à caractère personnel, décrits dans les articles 13 à 19, section «Droits de la personne concernée»:
9/ Procédures de traitement automatisés / manuelles

<p>7) Description du traitement:</p> <p>Attention: Veuillez préciser dans cette réponse si vous traitez des données à caractère personnel relevant de l'article 27 "Contrôles préalables (par le CEPD - Contrôleur Européen de la Protection des Données)"</p> <p>Le Centre a mis en place un système de caméra lui permettant de suivre à partir d'un même poste l'ensemble des accès aux locaux. Ce système permet la visualisation en temps réel et l'enregistrement des informations vidéo</p>
<p>8) Traitement(s) automatisé(s):</p> <p>Les images sont enregistrées automatiquement par le système en place</p>
<p>9) Traitement(s) manuel(s):</p> <p>Non</p>
<p>10/ Support de stockage des données</p> <p>Les données sont archivées en local sur un enregistreur numérique.</p>
<p>11/ Base légale et licité du traitement</p> <p>11) Base juridique du traitement:</p> <p>Règlement n° 45/2001</p>
<p>12) Licéité du traitement :</p> <p>En répondant à cette question, veuillez vérifier et indiquer si votre traitement doit se conformer à l'article 20 «Exceptions et limitations» et à l'article 27 «Contrôles préalables (par le CEPD)»</p>
<p>12/ Destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données sont susceptibles d'être communiquées</p>
<p>20) Destinataire(s) du traitement:</p> <p>Les services juridiquement compétents pour procéder à des enquêtes et/ou engager des poursuites.</p>
<p>21) Catégorie(s) de destinataires:</p>
<p>13/ Politique de conservation des données personnelles (ou catégories de données)</p>

5 jours ouvrables au maximum, sauf lors des périodes de fermeture de l'agence, dans ce cas, l'enregistrement est prolongé de manière à garantir un historique de consultation de 5 jours rétroactivement au 1er jour de fermeture de l'agence.

13 a/ Dates limites pour le verouillage et l'effacement des différentes catégories de données (après requête de la personne concernée (Merci d'indiquer les dates limites pour chaque catégorie, si nécessaire))

22 b) Délai à respecter pour verrouiller/effacer des données sur demande légitime et justifiée des personnes concernées.

14/ Finalités historiques, statistiques ou scientifiques Si vous conservez les données pour des périodes plus longues que celles mentionnées ci-dessus, merci d'indiquer, si nécessaire, ce pourquoi les données doivent être conservées sous une forme permettant l'identification.

d

22 c) Finalités historique, statistique ou scientifique - Si vous stockez des données pour une période plus longue que mentionnée ci-dessus, veuillez spécifier, le cas échéant, pourquoi les données doivent être conservées de manière à permettre l'identification.

15/ Transferts de donnée envisagé à destination de pays tiers ou d'organisations internationales

27) Fondement juridique du transfert:

Cette question concerne uniquement les transferts à des pays tiers non soumis à la directive 95/46/CE (article 9). Pour les transferts à d'autres institutions et organes communautaires et à des États membres, veuillez vous reporter à la question 20.

28) Catégorie(s) de données à caractère personnel ou données à caractère personnel à transférer:

16/ Le traitement présente des risques particuliers qui justifient un contrôle préalable :

7) Description du traitement:

Attention: Veuillez préciser dans cette réponse si vous traitez des données à caractère personnel relevant de l'article 27 "Contrôles préalables (par le CEPD - Contrôleur Européen de la Protection des Données)"

Le Centre a mis en place un système de caméra lui permettant de suivre à partir d'un même poste l'ensemble des accès aux locaux. Ce système permet la visualisation en temps réel et l'enregistrement des informations vidéo

12) Licéité du traitement :

En répondant à cette question, veuillez vérifier et indiquer si votre traitement doit se conformer à l'article 20 «Exceptions et limitations» et à l'article 27 «Contrôles préalables (par le CEPD)»

Article 27.2.(a) Les traitements de données relatives à la santé et les traitements de données relatives à des suspicions, infractions, condamnations pénales ou autre mesures

Vidéo surveillance qui entraîne un traitement potentiel de données relatives à des suspicions, infractions, condamnations pénales ou mesures de sûreté

Article 27.2.(b) Les traitements destinées à évaluer des aspects de la personnalité des personnes concernées, tels que leur compétence, leur rendement ou leur comportement,

Vidéo surveillance qui entraîne un traitement potentiel de données relatives au comportement des personnes

Article 27.2.(c) Les traitements permettant des interconnexions non prévues en vertu de la législation nationale ou communautaire entre des données traitées pour des finalités différentes,

non

Article 27.2.(d) Les traitements visant à exclure des personnes du bénéfice d'un droit, d'une prestation ou d'un contrat,

non

Autre (concept général de l'article 27.1)

non

17/ Commentaires

1) Date de soumission

10) Commentaires, le cas échéant:

36) Publiez-vous, distribuez-vous ou donnez-vous accès à un ou plusieurs annuaires imprimés ou électroniques?

Les données à caractère personnel contenues dans les annuaires utilisateurs imprimés ou électroniques et l'accès à ces annuaires sont limités à ce qui est strictement nécessaire aux fins spécifiques de l'annuaire. Si oui, veuillez expliquer ce qui s'y applique.

37) Informations complémentaires concernant ces différents points, s'il y a lieu:

LIEU ET DATE:11/07/2011

DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES: DPO

INSTITUTION OU ORGANE COMMUNAUTAIRE:CDT